

LOCALE

Politique

Le député Arnaud Viala : « Je suis dans une immense frustration »



Initialement volontaire pour faire partie de la vingtaine de députés qui débattent depuis hier sur les mesures d'urgence, il n'a pas pu se rendre à l'Assemblée, ni voter. Une situation « inacceptable ».

L'Assemblée nationale examine depuis jeudi le projet de loi portant mesures d'urgence pour l'économie. Une assemblée en formation complètement inédite, puisque réduite à une vingtaine de députés. Initialement volontaire pour en faire partie, le député de l'Aveyron Arnaud Viala a finalement dû rester chez lui, à La Claux.

S'il soutient ces mesures « indispensables et courageuses », et assure qu'il va de soi « qu'il faut que les représentants du peuple votent au Président de la République et au Gouvernement des pouvoirs exceptionnels », Arnaud Viala pointe du doigt un système « archaïque ».

D'une part, « le nombre de députés admis n'est pas suffisant et les critères de choix ne sont pas les bons (présidents ou vice-présidents de commissions...) ». Cela est de nature à créer « des angles morts dans les propositions », puisque « chaque élu du peuple devrait pouvoir contribuer au débat ». « Il faut en arriver à une crise d'une ampleur inégalée pour constater à quel point nous sommes démunis, reprend-il. Dans notre démocratie qui se dit "moderne", on prétend que le Parlement ne peut pas se réunir dans des conditions sanitaires acceptables et on confie à 20 députés sur 577 le soin de légiférer sur des mesures qui vont engager notre nation pour des décennies tant elles sont lourdes. Cela révèle un problème majeur de notre fonctionnement démocratique. C'est une première dans l'histoire de notre République. »

« Je ne peux pas être élu de la nation et laisser passer comme cela des wagons de texte. Je suis dans une immense frustration. Je suis très en colère. On ne sait d'ailleurs pas si ces vingt députés prennent de réels risques pour leur santé ou pas ? »

Le député s'insurge sur le fait qu'en France, en pareil cas les députés élus du peuple ne disposent pas, pour des cas d'urgence, de moyens de voter et de légiférer à distance. « Pas de boîtier, pas d'application, pas de technologie. C'est affligeant, et pour l'élu que je suis, inacceptable si la situation doit durer. Une poignée de députés autoproclamés "experts" ne doivent pas et ne peuvent pas décider au nom des Français. »

« Sursollicité », assailli de questions légitimes, le député explique faire face à la grande inquiétude des citoyens, « mais aussi le mécontentement très fort du personnel soignant et aidant au sujet de leurs moyens ». En cette période difficile, il en appelle ainsi à se conformer aux directives de confinement. « Je suis à votre disposition, et conscient de l'engagement de tous les personnels au contact des Français malades ou fragiles, conscient des angoisses et difficultés d'acteurs économiques en grand danger. »

Victor Guilloteau